



À L'ATTENTION DES PROPRIÉTAIRES TOUCHÉS PAR LA RENUMÉROTATION CIVIQUE DU CHEMIN ROYAL ET DU CHEMIN DU BOUT-DE-L'ÎLE

IMPORTANT

À la suite de l'incapacité du fournisseur de nous livrer les numéros à temps, nous vous avisons qu'il n'y aura pas de distribution de chiffres pour la renumérotation civique. Nous invitons les citoyens à se procurer eux-mêmes leurs chiffres et à les installer d'ici le 16 décembre 2015.

Les nouveaux numéros civiques doivent être affichés **le plus tôt possible** à partir du **16 novembre 2015**, mais au plus tard le 16 décembre 2015. Lorsque vous afficherez les nouveaux numéros, il est bien important de respecter les règles suivantes :

- Être facilement repérable de jour ;
- Être visible en tout temps des deux (2) directions véhiculaires de la rue publique sur laquelle le bâtiment a sa façade principale ;
- Lorsque la façade principale du bâtiment est située à plus de 30 mètres de la voie publique, les numéros civiques doivent, en plus d'être installés en bordure de cette voie, être installés sur la façade donnant sur la voie à laquelle est reliée l'adresse civique attribuée ;
- Dans le cas d'un immeuble situé sur un lot de coin, le numéro civique doit être installé sur la façade donnant sur la voie à laquelle est reliée l'adresse civique attribuée ;
- Un panneau regroupant plusieurs numéros civiques peut être aménagé en bordure de la voie publique lorsqu'il y a une allée véhiculaire commune à plusieurs bâtiments ;
- Aucun aménagement ou objet situé sur la propriété privée ne doit nuire à la visibilité du numéro civique à partir de la voie publique.

Si vous êtes desservi dans une boîte à lettre rurale, bien vouloir identifier votre nouveau numéro municipal sur celle-ci. Pour les adresses desservies en casier postal ou en boîte postale communautaire, Postes Canada se charge de modifier celles-ci.

Vous devrez aviser personnellement vos prestataires privés, tels que :

- Institutions financières, sauf la Caisse Desjardins de l'Île d'Orléans ;
- Compagnies d'assurances ;
- Compagnies de location de voitures ;
- Abonnements de tous genres : bibliothèques autres que celles situées à l'Île d'Orléans, cours sportifs, loisirs, revues.

Également, vous devrez aviser les organismes des gouvernements fédéral et provincial, le cas échéant, selon les procédures indiquées au tableau suivant :

Agence du revenu du Canada
<ul style="list-style-type: none"> En ligne (Mon Dossier Service Canada) : http://www.servicecanada.gc.ca/fra/enligne/mondsc.shtml Ou par téléphone : 1-800-959-7383
Assurance-emploi
<ul style="list-style-type: none"> En ligne (Mon Dossier Service Canada) : http://www.servicecanada.gc.ca/fra/enligne/mondsc.shtml Ou par téléphone : 1-800-808-6352
Centre des armes à feu Canada (détenteur d'une arme à feu)
<ul style="list-style-type: none"> En ligne : http://www.rcmp-grc.gc.ca/cfp-pcaf/online_en-ligne/add_adr-fra.htm Ou par téléphone : 1-800-731-4000
Régime de pensions du Canada et la Sécurité de la vieillesse
<ul style="list-style-type: none"> En ligne (Mon Dossier Service Canada) : http://www.servicecanada.gc.ca/fra/enligne/mondsc.shtml Ou par téléphone : 1-800-277-9915
Passeport Canada*
<p>Si vous avez une demande de changement de passeport en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> En ligne : https://www.pcl-pep.snbservices.ca/1001/pubweb/default.aspx?lang=fr-CA Ou par téléphone : 1-800-567-6868 <p>Dans tous les autres cas, suivre la procédure suivante : Pour changer votre adresse, rayez l'ancienne adresse à la page 4 et inscrivez la nouvelle dans l'espace au-dessus de l'ancienne. N'utilisez pas de liquide correcteur ou d'étiquette autocollante. Si l'espace n'est pas suffisant sur la page, veuillez inscrire les nouvelles coordonnées sur une feuille de papier distincte et insérer celle-ci dans le passeport. Un changement d'adresse n'invalide pas un passeport.</p>
Permis d'embarcation de plaisance
Formulaire en ligne : http://www.apps.tc.gc.ca/wwwdocs/Forms/84-0172f_1507-10_f.pdf
Revenu-Québec et Régie des rentes du Québec
<ul style="list-style-type: none"> En ligne : Service québécois de changement d'adresse https://www.adresse.gouv.qc.ca/Inscrire/FormulaireChangementAdresse.aspx?Etape=0 Ou par téléphone : 1-877-644-4545

Nous vous demandons de respecter les procédures et dates mentionnées ci-haut. Pour toute question, veuillez l'adresser à dlefrancois@mrcio.qc.ca ou au 418 829-1011 #221. Nous vous remercions à l'avance de votre bonne collaboration !

Chantale Cormier

Chantale Cormier
Directrice générale
11 novembre 2015